

**Motion de Mme Alice Ecuillon: «99, rue de Lyon».**

(ainsi amendée et acceptée par le Conseil municipal lors  
de la séance du 15 janvier 2003)

*MOTION*

Considérant:

- que l'immeuble N° 99 de la rue de Lyon, acheté par la Ville de Genève suite au vote le 26 janvier 2002 par le Conseil municipal du crédit de 11,5 millions de francs demandé dans la proposition PR-169, représente une surface habitable de 2300 m<sup>2</sup>;
- que l'objectif du Conseil administratif est de mettre à la disposition des habitants du périmètre de la promenade de l'Europe des locaux associatifs dans cet immeuble;
- la difficulté à se loger devant laquelle se trouvent diverses associations soutenues par la Ville de Genève, telles que, par exemple, F-Information, l'école des parents, etc.;
- les diverses demandes déjà adressées par ces associations au département des affaires sociales, des écoles et de l'environnement,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif à respecter ses engagements de favoriser une véritable concertation avec les habitants pour le choix des locaux de l'immeuble rue de Lyon 99.